

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE DE PATHOLOGIE MOLECULAIRE

Responsable universitaire

Pr Pierre BROUSSET, Laboratoire d'anatomie et cytologie pathologiques, CHU Purpan, Place Baylac, 31059 Toulouse Cedex.

Tel 0561772255 (ou 0561772303), Fax 0561777603

Mel : brousset.p@chu-toulouse.fr

Organisateurs

1-Facultés de médecine de Toulouse Purpan et Toulouse Rangueil, Université Paul Sabatier Toulouse III (Pr Pierre Brousset)

2-Faculté de médecine, Université d'Aix-Marseille II, (Pr Dominique Figarella-Branger, Pr Luc Xerri)

3-Université Victor Ségalen , Bordeaux 2 (Pr Jean-Michel Coindre, Pr Jean-Philippe Merlio)

4- Faculté de médecine, Université de Nice Sophia Antipolis (Pr Paul Hofman)

5-Faculté de Médecine Paris Ile de France Ouest Université de Versailles SQY (Pr Jean-François Emile)

6-Faculté de Médecine Xavier Bichat, Université Paris VII (Dr Homa Adle-Biassette)

Accès – Public

Formation initiale :

Etudiants en DES d'anatomie et cytologie pathologiques, DES de biologie, DES de cancérologie, internes en Pharmacie, étudiants de l'école vétérinaire.

Formation continue :

Médecins publics ou privés détenteurs d'un diplôme d'anatomie et cytologie pathologiques, médecins biologistes, médecins oncologues médicaux, pharmaciens biologistes, vétérinaires.

Médecins anatomo-pathologistes étrangers

Les étudiants peuvent s'inscrire dans un des 6 sites présentés ci-dessus et devront obtenir une autorisation d'inscription des responsables locaux.

Critères de sélection

Seront retenus tous les candidats pouvant se prévaloir des diplômes ou équivalence listées ci-dessus sur présentation d'un court CV ainsi qu'une lettre de motivation.

Les critères de sélections prendront en compte les effectifs des divers centres.

L'acceptation d'une candidature sera laissée à l'appréciation du responsable de modules correspondant à l'université d'inscription du candidat.

Effectifs : 60 candidats maximum tous les 2 ans (un quota de 10-12 candidats maximum est prévu pour chacun des 6 UFR participant au DIU)

Modalités pratiques

Structure générale : cours théoriques : 140h sur 2 ans incluant un enseignement dirigé de 30h environ

Stage : 80h minimum dans un laboratoire agréé (4 semaines)

Les cours théoriques comprennent 4 modules sur 2 ans. Les lieux d'enseignement des modules se répartiront de la manière suivante :

-modules 1 et 2 (lieu d'enseignement Toulouse, CHU Purpan)

-module 3 (lieu d'enseignement Bordeaux, Marseille, Paris Ile de France Ouest).

-module 4 (lieu d'enseignement : Nice, Paris Bichat).

Les stages pratiques seront effectués au sein des plateformes agréées sur les 4 sites.

D'autres plateformes labélisées par l'Institut National du Cancer (INCa) peuvent être utilisées par les stagiaires.

□ Programme-objectifs pédagogiques

• Cours théoriques :

- Groupés par semaine dans l'un des CHU organisateurs à tour de rôle (Module 1,2 : Toulouse, Modules 3 : Bordeaux-Marseille-Paris, Module 4 : Nice, Paris).

- Principaux thèmes

- § Principes de préparation et de conservation des échantillons destinés à une analyse moléculaire. Gestion des ressources biologiques en réseau : intérêt des tumorothèques régionales à visée sanitaire.

- § Rappels sur la structure des acides nucléiques (réplication, transcription, réparation, épigénétique)

- § Structure des protéines. Notions de protéomique.

- § Oncogenèse. Signalisation.

- § Cycle cellulaire et cancer

- § Eléments de génétique constitutionnelle (notion d'hérédité autosomale, liée à l'X, cancer familiaux, oncogénétique)

- § Principes de cytogénétique

- § Description et comparaison des techniques d'étude des acides nucléiques (en phase liquide, sur coupes tissulaires)

- § Phases pré-analytiques

- § Anomalies moléculaires et stratégies de détection. Interprétation des résultats

- § Applications actuelles en pathologie tumorale

- § Applications actuelles en pathologie infectieuse

- § Techniques innovantes (SNP array, pyroséquençage, PCR en temps réel,...)

- § Démarche assurance qualité en vue d'une accréditation ou d'une certification : gestion et organisation d'un laboratoire de biologie moléculaire à visée sanitaire, éthique,

• Enseignement pratique :

- Stages en laboratoire. Tout laboratoire accrédité pour effectuer un diagnostic moléculaire à visée sanitaire (anomalies constitutionnelles exclues). En l'état actuel de la cancérologie, ces stages peuvent se tenir dans des laboratoires qui ont obtenu un soutien de l'institut national du cancer (INCa) dans le cadre des plates-formes sanitaires. Ce stage verra le candidat suivre de bout en bout une analyse moléculaire du tissu au résultat écrit.
- Travaux pratiques : réalisation d'une expérience de PCR. Interprétation des résultats de FISH, PCR, PCR en temps réel, lecture d'un électrophorégramme. Insertion d'un compte rendu moléculaire dans un compte rendu anatomo-pathologique.

□ Evaluation des acquis

- Validation :
 - Examen théorique
 - Validation des stages
 - Soutenance d'un mémoire en fin de deuxième année

□ Frais d'inscription (pédagogiques uniquement)

Les droits d'inscriptions universitaires sont fixés chaque année par arrêté ministériel

	Frais inscription
FORMATION INITIALE	150 euros/an
FORMATION CONTINUE Montant individuel	500 euros/an
FORMATION CONTINUE Montant institutionnel	500 euros/an